



COMMUNE
DE
LAVIGNY

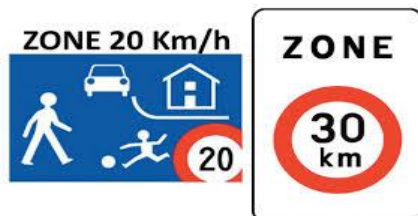


COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Avril 2025



Zone 30 et de rencontre



En octobre dernier, la Municipalité soumettait un projet d'instauration de trois zones 30 et d'une zone de rencontre à la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR), à savoir la Route Moulin Martinet, la Vieille Route de l'Etraz, la Route d'Etoy en zone 30 et la Rue de l'Eglise en zone de rencontre. La DGMR a accepté les mesures proposées par la Municipalité, à l'exception de la Route d'Etoy qui est une route cantonale et qui demande une expertise du Canton. Pour cette dernière, elle est entre les mains de la Sous-Commission des limitations de vitesse, laquelle a procédé à une inspection locale le 23 janvier dernier. Ensuite, le rapport d'expertise doit être examiné par la Commission consultative de circulation. La Municipalité est en attente de leur détermination.

A la suite de leur acceptation, les mesures proposées ont été publiées dans la FAO du 12 novembre 2024, sous les prescriptions et restrictions spéciales concernant le trafic routier pour une mise en zone 30 des Routes du Moulin Martinet, Vieille Route de l'Etraz, et en zone de rencontre la Rue de l'Eglise. Au terme de la mise à l'enquête, aucune opposition, ni remarque n'ont été enregistrées.

Aussi, la signalisation et le marquage au sol seront effectués prochainement à la Route du Moulin Martinet et à la Vieille Route de l'Etraz. Quant à la Rue de l'Eglise, elle devient zone de rencontre, donnant ainsi la priorité aux piétons pour utiliser la chaussée pour des activités de jeu, de sport, de flâneries ou de rencontre. La vitesse maximale autorisée est limitée à 20 km/h. Des contrôles de vitesse seront effectués dans les trois secteurs. Il est possible que le remplacement des panneaux pour la Rue de l'Eglise soit quelque peu différé, au vu de l'acceptation ou non de la zone 30 de la Route d'Etoy.

Aménagement de la Route d'Etoy-RC58 IL-S en traversée de localité

A l'automne 2024, la Route d'Etoy RC58 IL-S en traversée de localité a enregistré de lourds travaux par la réfection de la chaussée, de modération du trafic et de création d'un trottoir et l'autre concerne l'amélioration et la sécurisation de son réseau d'eau potable et de défense incendie, soit le remplacement de la conduite et le bouclage à la Route d'Etoy, tronçon RC 30 – Clos Rollin.

Le planning des travaux n'a malheureusement pas pu être tenu en raison des conditions météo. La dernière couche de roulement n'a pu être posée et donc reportée à 2025.

Aussi, nous vous informons que ces travaux sont planifiés durant les vacances de Pâques du

14 au 17 avril 2025

période durant laquelle [la Route d'Etoy sera fermée au trafic.](#)

Pour les **habitant.e.s de la Rue de l'Eglise**, la **circulation sera en bidirectionnel** durant cette période (entrée/sortie vers l'Auberge).

Concernant **les lignes de bus**, ce sont les mêmes déviations qui sont mises en place. Toutefois, seule la ligne 722 desservira les arrêts de la Romanèche et de l'Institution de l'Espérance à Etoy. Aussi, nous vous rendons attentifs de bien consulter les horaires provisoires planifiés pour cette période.

L'exécution de ces travaux est liée éminemment aux conditions météorologiques.



Vieille Route de l'Etraz Barrage - Phase test

En mai 2024, les Municipalités d'Aubonne, St-Livres et Lavigny ont déposé une demande auprès de la DGMR pour la mise en place d'une période expérimentale de fermeture de la Vieille Route de l'Etraz, entre Lavigny et Aubonne, au trafic de transit des voitures et des camions. Les raisons sont l'intensification de l'usage de cette route par des véhicules non-autorisés, à des vitesses inadaptées, des signalements de la population concernant des



situations dangereuses et accrochages, et de favoriser et sécuriser cet axe pour la mobilité douce, notamment aux piétons et aux vélos. De plus, malgré le renforcement des contrôles de la gendarmerie opérés ces dernières années, le trafic non autorisé n'a pas pu être limité de manière significative.

Conjointement, les 3 Communes ont souhaité tester pour une période expérimentale de 6 mois, la fermeture de ce transit routier à la circulation automobile. Au terme de cette période, il sera procédé à une évaluation de la situation pour déterminer la suite à donner. Le Canton ayant accepté la mesure et le recours à la CDAP ayant été rejeté, la mesure peut entrer en vigueur. Elle se déroulera

du 14 avril 2025 au 13 octobre 2025.

Ainsi, la route sera barrée au niveau du vieux pont pour les véhicules. Les piétons et les vélos pourront toujours le traverser. Un système de comptage a été mis en place et une modification provisoire de la signalisation sera opérée d'ici cette date.

Enfin, afin de disposer de données factuelles concernant l'évolution du trafic, un détecteur de flux de circulation a été installé au croisement de la Vieille Route de l'Etraz et du Chemin des Caronies, ainsi que deux systèmes de comptage par tubes près du Vieux pont de l'Aubonne. Ce dispositif reste actif pendant toute la durée du test, ainsi que durant les deux semaines précédant et suivant la période d'expérimentation.

La Municipalité ne manquera pas de donner un retour sur les constats établis durant cette période.



Bornes de recharge pour voiture électrique

Nous vous informons que deux bornes de recharge pour voiture électrique ont été installées au début du parking de la salle polyvalente. Elles ont été mises en service le 19 mars dernier et les places seront prochainement marquées.

Nous attirons votre attention que seules les voitures en phase de recharge y sont autorisées. Une fois la recharge terminée, les places doivent

être libérées. Les macarons (autorisations) ne sont pas admis sur ces places.



PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE



Projet « Actions communautaire » Lavigny-Yens

La Municipalité soucieuse de l'intégration de toutes les catégories d'âges, sans distinction, dans le village, a décidé d'unir ses forces à celles de la Commune de Yens, avec le soutien de Pro Senectute Vaud, pour développer des projets communautaires de proximité pour les seniors pour améliorer leur qualité de vie.

Pour ce faire, les citoyens de 60 ans et plus sont invités à participer au projet « Actions communautaires », afin de faire part des besoins qu'ils ont identifiés, tels que par exemple les liens sociaux, l'entraide, l'environnement et les relations intergénérationnelles. Dans un deuxième temps, il sera développé des actions locales sur la base des avis donnés par les participant.e.s. La démarche est prévue sur une période de deux ans, sous l'égide de Pro Senectute Vaud, pour ensuite devenir autonome.

La première séance d'information et de discussion est fixée au mercredi 9 avril 2025, de 14h30 à 17h00 à la salle polyvalente, Chemin de Praillon à Yens. Au terme de la séance, un petit apéritif sera offert. Aussi, venez nombreuses et nombreux nous donner votre avis !



Dossier électronique du patient DEP

Peut-être en avez-vous entendu parler à la radio ? Lu dans la presse ? Vous souhaiteriez en savoir davantage sur la question ?

Dans le cadre du déploiement du Dossier Électronique des Patients dans le Canton de Vaud, le Réseau Santé La Côte est à disposition pour accompagner la population dans l'adoption et l'utilisation de ce nouvel outil.

La Commune d'Aubonne organise, en collaboration avec le Réseau Santé La Côte, une séance d'information à laquelle vous pouvez



participer en vous inscrivant via le guichet virtuel du site de la Commune d'Aubonne :

- Jeudi 8 mai 2025, à 18h00, Salle de Montherod

Vous êtes intéressé.e.s, mais vous ne pouvez pas venir à la séance organisée à Montherod ? Deux guichets permanents d'information et d'inscription ont été créés dans les locaux du RSLC à Rolle et à l'Hôpital de Nyon pour vous aider.

Cœur du village – Inauguration A vos Agendas !



Comme indiqué dans le tout-ménage de mars dernier, la place du village sera inaugurée le

le samedi 21 juin 2025

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles qui peuvent s'annoncer auprès de l'administration communale : administration@lavigny.ch.

Le programme des festivités est en cours d'élaboration, et il est encore temps de vous joindre à nous. Alors n'hésitez pas et d'avance un grand merci !

Places de parc à louer

Nous portons à votre connaissance qu'il y a :

- ☞ dans le **parking souterrain** du centre du village, quelques places encore à louer. La location est de CHF 150.-/mois + CH 100.-charges/an
- ☞ des places de parc pour **gros véhicules** (par ex. camping-car, camionnette de chantier, etc.) créées à côté du **cimetière**. La location est de CHF 80.-/mois.

En cas d'intérêt, vous pouvez adresser une demande par courriel auprès de l'administration communale administration@lavigny.ch

Déjections canines

Il a été constaté aux places de jeux des enfants, aux alentours de l'école, du terrain de football et zones herbeuses attenantes que de nombreuses crottes de chiens fleurissaient dans ces espaces.

La Commune serait reconnaissante aux détenteurs de chiens de ramasser les déjections canines par égard et respect des enfants, des usagers des utilisations sportives et des promeneuses. Il y a des sacs à crottes disponibles sur le territoire communal. Merci de votre collaboration !

**TANT QUE VOTRE CHIEN
N'EST PAS CAPABLE DE ÇA...**



C'est à vous de
ramasser ! Merci



Calendriers des événements à venir

- **Samedi 21 juin : Inauguration Cœur du village**
- **Jeudi 31 juillet : Fête nationale**
- **Samedi 16 août : Fondue sur la place de l'Eglise organisée par l'Amicale de la Pompe à bras**



Le geste éco : Le traitement des déchets organiques est long et coûteux lorsqu'il y a du plastique à l'intérieur. Et malgré tout, il n'est pas possible d'éliminer toutes les matières plastiques, qui sont ainsi rejetées dans les sols lors d'épandage de compost (engrais naturel) pour une durée de plusieurs centaines d'années avant décomposition.



COMMUNE
DE
LAVIGNY

COMMUNICATIONS
OFFICIELLES

Avril 2025



Chasse au Trésor de Pâques à Lavigny !

Organisée par la Commission Agenda 21

Chères villageoises, Chers villageois,

La **chasse au trésor** de Pâques débarque à Lavigny et vous êtes toutes et tous invité.e.s à participer à **l'aventure la plus œuf-fervescente** de l'année !



Quand ?

du 12 au 27 avril 2025

à vous de jouer quand vous voulez, c'est *vous qui décidez* !

Comment ça marche ?

Passez prendre votre carte au trésor, disponible dès le 10 avril à l'épicerie "Chez Brigitte", ensuite à vous de partir à la recherche des indices le long du chemin des bancs du village. Trouvez le code qui vous permettra d'ouvrir le fameux coffre au trésor qui vous attend à l'épicerie... On espère que vous ne serez pas chocolat



Prenez votre loupe, vos baskets et préparez-vous à dénicher des indices !

Recommandé pour tous les âges sans distinction !

À retenir :

- Carte dispo dès le 10 avril chez "Chez Brigitte"
- Chasse du 12 au 27 avril
- Le coffre au trésor vous attend à l'épicerie !



Nous nous réjouissons de vous faire (re)découvrir les bancs du village au travers de cette chasse au trésor.

La Commission Agenda21

